



**MARCHÉ de NOËL VIZILLE 14 décembre 2024**  
**Documents d'identité et de commerce requis pour exercer votre**  
**activité sur le marché**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal, Ville:.....

Téléphone : ..... Mail : .....

Fait à Vizille, le ..... Signature :

Commerçant  Salarié  Producteur  Artisan  Particulier

**Liste des pièces à présenter en cas de contrôle suivant votre activité (voir le règlement du marché) :**

**Pour tous :**

- Pièce d'identité
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Chèque de caution de 50 euros

**Personnes morales :**

- Récépissé d'inscription au Registre des Métiers

**Pour les commerçants (revendeurs, forains, démonstrateurs) :**

- Extrait d'inscription au registre du commerce – K bis
- La carte permettant l'exercice d'activité non sédentaire
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour l'exercice de l'activité
- Agréments services vétérinaires si nécessaire
- Mention produits biologiques sur l'extrait d'inscription du Registre de Commerce pour les revendeurs de produits biologiques

**Pour les salariés :**

Les salariés travaillant pour le compte d'une tierce personne ou d'une société doivent fournir, outre les pièces visées ci-dessus et établies au nom de l'employeur :

- Un certificat de salaire datant de moins de trois mois ou un certificat d'embauche

**Pour les producteurs :**

- Attestation d'inscription à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de leur département
- Attestation de l'inscription au registre des métiers pour les artisans
- Certificat «ONILAIT» en cours de validité pour les vendeurs directs de lait de vache, de yaourts, de beurre et de fromage de vache
- Certificat de conformité du véhicule boutique, délivré par les services vétérinaires et d'hygiène
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour l'exercice de l'activité
- Contrat d'engagement qualitatif avec un organisme gestionnaire du cahier des charges homologué et l'agrément biologique délivré par le ministère de l'agriculture, pour les producteurs biologiques

**Pour les artisans :**

- Récépissé d'inscription au Registre des Métiers et éventuellement au Registre du Commerce
- La carte permettant l'exercice d'activité non sédentaire
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour l'exercice de l'activité

**Pour tous :**

- La liste des produits de l'activité susceptibles d'être vendus sur le marché

**Besoins :**

- Électricité (décrivez les appareils et donnez la puissance estimée) : .....

.....

Stand (précisez le mètre linéaire) : .....

Autres (décrivez) : .....